



Résultats de l'enquête SNUipp-FSU16 « Rythmes scolaires rentrée 2014 »

- 1/ Du côté des élèves
- 2/ Du côté des enseignantes
- 3/ Le périscolaires
- 4/ Les revendications du SNUipp-FSU16

Du côté des élèves

Avez-vous le sentiment que les conditions d'apprentissage pour les élèves se sont

- améliorées (8 %)
- inchangées (12 %)
- **dégradées (36 %)**
- **Trop tôt pour le dire (44 %)**

Au niveau de la fatigue, à la même période de l'année, vous avez le sentiment que les élèves sont :

- moins fatigués qu'avant (0 %)
- inchangés (32 %)
- **plus fatigués qu'avant (68 %)**

Est-ce que la répartition du temps de classe sur 5 matinées vous semble pertinente ? :

- Oui (40 %)
- **Non (44 %)**
- Pas d'avis pour le moment (16 %)

Est-ce que, selon vous, le mercredi matin est un moment propice aux apprentissages dans votre classe ? :

- Oui (44 %)
- Non (44 %)
- C'est trop tôt pour le dire (12 %)

Pensez-vous que les activités périscolaires actuellement proposées sur votre école sont susceptibles de mettre les élèves dans des situations de calme, de recherche, de partage, de découverte... :

- Oui (20 %)
- **Non (64 %)**
- Trop tôt pour le dire (16 %)

Pensez-vous que la mise en place des nouveaux rythmes vont permettre de contribuer à une meilleure réussite des élèves ? :

- Tout à fait d'accord (0 %)
- Plutôt d'accord (12 %)
- Aucun changement (20 %)
- Plutôt pas d'accord (16 %)
- **Pas du tout d'accord (32 %)**
- Trop tôt pour le dire (20 %)

Du côté des enseignant-e-s

Dans votre école les relations avec les parents se sont-elles :

- améliorées (0 %)
- **inchangées (64 %)**
- **dégradées (36 %)**

Dans votre école les relations avec la mairie se sont-elles :

- améliorées (4 %)
- inchangées (28 %)
- **dégradées (68 %)**

A titre personnel, depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, pensez-vous que ces derniers ont un impact sur vos conditions de travail :

- un impact positif (4 %)
- **un impact négatif (68 %)**
- aucun impact (8 %)
- trop tôt pour le dire (20 %)

Concernant votre niveau de fatigue, vous sentez-vous :

- Moins fatigué que l'an passé à la même période (4 %)
- Comme l'an passé (20 %)
- **Plus fatigué que l'an passé à la même période (76 %)**

Dans votre école les relations entre les enseignants se sont-elles :

- améliorées (0 %)
- **inchangées (96 %)**
- dégradées (4 %)

Vous êtes :

- Directrice / directeur (68 %)
- Adjoint(e) maternelle (16 %)
- Adjoint(e) élémentaire (12 %)
- Membre du RASED (0 %)
- Remplaçant(e) (4 %)
- Autre (0 %)

Périscolaire

Les activités périscolaires sont-elles organisées :

- A l'extérieur de l'école (28 %)
- Dans les locaux scolaires et si oui (96 %)
- Dans les classes (8 %)

Dans d'autres salles (76 %)

Les deux (24 %)

Les personnels qui animent les activités périscolaires sont :

Des animateurs réguliers (76 %)

Des animateurs qui changent souvent (12 %)

Des enseignants (4 %)

Des ATSEM (40 %)

Des bénévoles (4 %)

Je ne sais pas (4 %)

Le cas échéant, quel(s) dysfonctionnement(s) constatez-vous sur les temps de transition :

- enseignants obligés de rester après la classe pour surveiller un élève restant (33 %)

- problème de sécurité lié à un nombre insuffisant d'adultes par rapport au nombre d'enfants (19 %)

- en maternelle, problèmes liés à l'arrivée simultanée des parents et des animateurs (19 %)

- problème de responsabilité et de sécurité dues aux multiples prises en charge (28 %)

- Autre (47 %)

Comment se passent les temps de transition école/périscolaire et école/familles par rapport à l'an dernier ? :

- améliorés (0 %)

- inchangés (44 %)

- dégradés (52 %)

- sans opinion (4 %)

Les activités périscolaires sont-elles :

- gratuites (96 %)

- payantes (4 %)

- je ne sais pas (0 %)

En cas de partage des locaux, cela pose-t-il problème ? :

- oui (32 %)

- non (40 %)

- trop tôt pour le dire (28 %)

La fréquentation des activités périscolaires pour les élèves de l'école est-elle :

- Importante (88 %)

- Peu importante (4 %)

- Je ne sais pas (8 %)

Les revendications du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU16 continue de dénoncer le maintien du cadre général de la réforme des rythmes scolaires :

- périscolaire dictant le temps scolaire

- conditions de travail et du métier dégradés

- avis marginalisé des enseignants contre décision unilatérale des maires

- **territorialisation du service public**
- **financements, concurrence entre le public et le privé qui n'a pas d'obligation d'appliquer la réforme...**

- **Un cadre national sur 4,5 jours d'école** (différent de 9 demi-journées d'école) doit être fixé. Mais, comme avant 2008, et à l'image du décret de 1991, des dérogations émanant des conseils d'école doivent être possibles : par exemple 5 matinées et 3 après-midi d'école – la quatrième étant consacrée aux activités périscolaires, ou 2 mercredis sur trois comme à Poitiers ou 4 jours avec rattrapage sur les vacances d'été ou 5 jours avec un nombre d'heures identiques par jour.

- **la refonte des programmes scolaires** (prévue pour 2015 voire pour 2016) : Il faut mettre en cohérence temps scolaires et nouveaux contenus d'enseignement. Le ministre souhaite accorder une année supplémentaire au CSP pour la mise en oeuvre des nouveaux programmes qui serait repoussée à la rentrée 2016. En attendant, nous demandons un toilettage des scories et des incohérences des programmes de 2008. **En cours**

- **une rénovation de la formation continue** (rien n'est envisagé avant 2016). Les 330 000 enseignants doivent pouvoir bénéficier d'une formation continue de qualité alimentée par les travaux de la recherche. C'est un domaine actuellement sinistré en France puisque la formation continue a pratiquement disparu et ce, depuis plusieurs années.

- **la déconnexion temps élèves/temps enseignant à l'image du second degré** : En s'appuyant sur le principe d'un maître référent pour une classe, il s'agit de pouvoir travailler à deux enseignants pour une classe en développant une polyvalence d'équipe (partage des matières, regards croisés sur les élèves). Cela signifie une première étape à 21 heures (devant élèves) + 3 heures (temps de concertation, relation aux familles,..) **sans baisse du temps d'enseignement pour les élèves** et ce afin d'aller vers l'égalité des obligations de service avec les professeurs certifiés du second degré. Un premier pas est franchi dans l'éducation prioritaire. Il faut l'étendre à toutes les écoles. Le ministère vient de s'engager dans la redéfinition du décret de 1950 des enseignants du second degré. Il doit en être de même pour les PE (décret de 2008).

- **la revalorisation du métier** : pas d'engagement du ministère d'une montée en charge de l'ISAE bloquée à 320 euros net. La situation salariale des professeurs des écoles constitue une anomalie au sein des pays de l'OCDE. 1 642 euros en début de carrière pour un PE, 2 700 euros pour un enseignant allemand. 2 020 euros au bout de 15 ans, 3 500 euros pour un enseignant allemand, 2 350 euros pour la moyenne des pays de l'OCDE.

Au bout de 15 ans, un PE gagne 2 132 euros net par mois, un Professeur certifié 2 720 euros. A même métier, même reconnaissance salariale. Nous demandons un engagement précis du ministère pour un alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré.

Dans le même temps, nous pensons aussi qu'il est urgent de revaloriser le point d'indice pour tous les fonctionnaires.

- **les financements pérennes des TAP assurés par l'État pour garantir l'égalité territoriale.**

